

Le pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu, autour de notre évêque, du 4 au 8 août (départ d'Orléans le 4 au matin et retour le 8 en fin de journée).

Le prix par pèlerin est de 470€ en chambre simple (400€ pour une chambre double - solution réservée aux personnes d'une même famille)

Nous prévoyons une excursion à pied, à Bartrès (village où Bernadette passa quelques années de sa vie, chez sa nourrice Marie Lagües et où elle apprit le catéchisme), à 4 km de Lourdes. Nous prévoyons également, comme d'habitude, un programme dense sur le sanctuaire (chapelet, messe, enseignement, chemin de croix, procession, ....) et temps de recueillement à la grotte. Les piscines sont fermées mais les fontaines seront accessibles.

Les pèlerins - **valides et autonomes**- intéressés, peuvent se mettre en contact avec le service diocésain des pèlerinages **dès que possible** et au plus tard le 14 juillet.

Durant toute la période de confinement et encore maintenant, le sanctuaire de Lourdes a continué de vivre : chaque jour vous pouvez prier le chapelet avec les chapelains de Lourdes sur RCF ou KTO-TV à 15h30. Mais pour cela il a besoin plus que jamais de soutien. Les dons peuvent se faire directement sur le site du sanctuaire de Lourdes mais nous souhaitons que d'une manière plus symbolique les dons soient faits au titre du diocèse. Nous vous proposons donc de nous envoyer - d'ici fin juillet- vos dons par chèque à l'ordre de 'Association diocésaine de Tarbes et Lourdes' afin de recevoir une attestation pour une déduction fiscale (par exemple, un don de 30,00€ ne coûte que 10,00€ après déduction).

Le service des pèlerinages se chargera de porter l'ensemble des dons au nom du diocèse lors de son séjour. D'avance nous vous remercions au nom du sanctuaire.